

 Collège Alfred Saker	EVALUATION SOMMATIVE N°3	ANNÉE SCOLAIRE 2019/ 2020	
		Classe de :	Terminale CG
Département S.T.T	FINANCE D'ENTREPRISES		Prof : Richard EDIMO : PLETP – CF
	Journée du Samedi, 18 Janvier 2020		DURÉE : 04 HEURES Coef. : 05

PREMIERE PARTIE : COMPTABILITE DES SOCIETES COMMERCIALES 70 Points

DOSSIER 1 : CONSTITUTION DE LA SA « EDIKEN'S » 35 Points

La société **ALPHA** est constituée le 1^{er} Juillet 2013 au capital dont le montant est à calculer. Les apports sont effectués par :

- **KOUM** (en nature) :
 - Immeubles : 7 000 000 FCFA ;
 - Matériel (a) ;
 - Clients : 6 600 000 FCFA ;
 - Fournisseurs : 1 200 000 FCFA

(a) Le matériel a été acheté le 1^{er} Janvier 2010 à la valeur d'origine. Ses amortissements cumulés au 30 Juin 2013 au taux de 20% l'an de 12 600 000 FCFA. La valeur de l'immeuble est réellement de 7 200 000 FCFA.

- Autres actionnaires : (en numéraires) le 1^{er} quart du capital en numéraire est appelé. L'avis de crédit reçu de la banque indique :



SOCIETE GENERALE DES BANQUES	
Agence de BALI	
Virement des actionnaires :	14 500 000
Commissions :	
350 000	
Taxe sur la Valeur Ajoutée :	67 375
Net à votre crédit :	14 082 625
Le gérant : AMOUGOU FERDINAND	

NB : Le capital est divisé en action de valeur nominale 20 000 FCFA. L'actionnaire SALI a libéré 15 000 FCFA pour chacune de ses 200 actions.

TRAVAIL A FAIRE :

1. Calculer :
 - a. L'apport de KOUM ; **05 Points**
 - b. Le capital en numéraire ; **03 Points**
 - c. Le capital social ; **02 Points**
2. Passer les écritures de constitution sachant que les frais de constitution sont réglés par chèque (Honoraires de notaire : 600 000 FCFA HT, frais de publicité : 200 000 F HT, droits d'enregistrement : 2% du capital social avec plafond 750 000 FCFA) ; **08 Points**

Le 1^{er} Novembre 2013, le conseil d'administration appelle le 2/3 du capital restant avec libération au plus tard le 15 Décembre 2013. Tous les actionnaires se libèrent par chèque le 10 Décembre 2013, sauf BELL, titulaire de 160 actions. Le 20 Décembre 2013, la société relance. Frais : 35 775 FCFA. Le 31 Décembre 2013, sa défaillance est prononcée. Le 15 Janvier 2014, ses actions sont vendues aux

enchères publics au prix de 15 900 FCFA l'une, les frais de ventes sont de 500 FCFA par action. Intérêt de retard : 15% l'an. Le solde de la vente est payé par chèque le 20 Janvier 2014.

3. Passer les écritures relatives à l'appel et la libération y compris l'actionnaire défaillant. **10 Points**

4. Présenter le bilan après libération de cette fraction de capital. **07 Points**

DOSSIER 2 : CALCUL DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES **35 Points**

La SA MBEBI est une société anonyme de droit camerounais spécialisée dans la vente des pièces détachées. Elle est soumise à l'impôt sur les sociétés. Les informations concernant l'exercice 2019 sont consignées en annexe 2.

Annexe 2 : Bilan de la SA MBEBI au 31 Décembre 2016 :


ACTIF		PASSIF	
		Capital social	50 000 000
Immobilisations incorporelles	15 600 000	Réserves indisponibles	1 200 000
Immobilisations corporelles	35 900 000	Réserves libres	2 500 000
Produits finis	14 200 000	Résultat net (8)	4 067 500
Clients	7 200 000	Report à nouveau	(520 000)
Etat, avances et acomptes versés sur IS (10)	1 932 500	Dettes financières	14 000 000
Caisse	9 842 500	Dettes sociales	8 450 000
		Dettes fiscales (9)	3 932 500
		Banque (découverts)	1 045 000
TOTAL	84 675 000	TOTAL	84 675 000
(8) Résultat net de l'exercice 2019			
(9) Dette d'impôt sur les sociétés (total impôt)			
(10) Versements effectués au cours de l'exercice. Le solde de l'IS n'est pas encore versé			
NB : pertes fiscales (ligne 29, tableau 22) de 2018 : 811 750 FCFA			
Chiffre d'affaires TTC : 107 325 000 FCFA.			

Annexe 2 (Suite) : Compte courant de l'actionnaire BELLET (6)

Date	Libellés	Montant	Date	Libellé	Montant
31/12/2018	Retrait	5 750 000	01/01/2018	Dépôt	5 000 000
31/12/2019	Retrait (7)	337 500	31/12/2018	Intérêts	750 000
31/12/2019	Solde	3 000 000	01/04/2019	Dépôts	3 000 000
			31/12/2019	Intérêts	337 500
(7) versé par chèque bancaire			(6) Taux d'avance de la BEAC :		
			- du 01/01/2019 au 31/05/2019 : 8,25%		
			- du 01/06/2019 au 30/09/2019 : 8,75%		
			- du 01/10/2019 au 31/12/2019 : 9,25%		



Annexe 2 (Suite) : Documents extraits de la SA MBEBI

<p>SA MBEBI 23/10/2019 PIECE DE CAISSE N°4 Montant : 75 000 FCFA Motif : Amendes fiscales pour paiement tardif de l'IRCM Le caissier </p>	<p>CHEQUE SERIE A BPFCA : 417 500 (1) Contre ce chèque, veuillez payer la somme de quatre cent dix – sept mille cinq cent francs CFA. A l'ordre de SA MBEBI SARL CK Yaoundé le 30/10/2019 (1) Dividende net</p>
<p>CHEQUE SERIE D N°4980907 10/12/2019 ORDRE : BEL – EXPERT « Cabinet d'expertise comptable, en Allemagne » Montant : 900 000 FCFA Le caissier </p>	<p>SA MBEBI 12/09/2019 Montant : 780 000 FCFA (2) Motif : Remboursement au DG les frais de représentation Le caissier  (2) Les primes suivantes sont allouées au DG par mois : - Panier : 50 000 FCFA - Rendement : 40 000 FCFA - Représentation : 75 000 FCFA</p>
<p>CHEQUE SERIE C N°48987102 Date : 01/12/2019 ORDRE : Orphelinat saint Gérard de déïdo Montant : 575 000 FCFA</p>	

TRAVAIL A FAIRE :

1. Rédiger le tableau de passage du résultat avant impôt au résultat fiscal (tableau 22 ou 60 : annexe 3 à rendre avec la copie) ; 18 Points
2. Rédiger le tableau de détermination de l'impôt (tableau 23 ou 61: annexe 3a ou 24 ou 62 : annexe 3b à rendre avec la copie) ; 10 points
3. Calculer le résultat net à répartir. 02 points
4. Passer au journal la constatation de l'impôt, son paiement au 08 Mars 2019 et de la mise en instance d'affectation du résultat à affecter. 05 Points

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE FINANCIERE : LE BILAN LIQUIDITE 30 Points

Au 31 Décembre 2018, le bilan de l'entreprise **FOODCAM** est les suivant :

Annexe 4 : Renseignements financiers

1. La valeur réelle des immobilisations corporelles est de 2 500 000 FCFA ;
2. Les titres de participation représente 70 actions de la société SOCICAM au capital de 1 000 actions et dont l'actif net est de 12 000 000 FCFA ;
3. Le stock – outil vaut 1 500 000 FCFA ;
4. Tous les effets sont escomptables ;



5. Les provisions financières pour charges et pertes comprennent :
 - Une provision pour litige de 200 000 FCFA : la décision arbitrale doit intervenir sous peu et l'entreprise devra vraisemblablement payer la somme prévue dans 3 mois ;
 - Une provision pour grosses réparations de 150 000 FCFA : les travaux déjà commencés seront réglés dans 2 mois ;
 - D'autres provisions couvrant des risques assez lointains sont de 150 000 FCFA
6. Le fonds de commerce est estimé à 1 500 000 FCFA
7. Dans le poste « Emprunts auprès des établissements de crédit », une annuité de 200 000 FCFA sera payée dans 8 mois ;
8. Dans le poste « fournisseurs EAP », un montant de 400 000 FCFA est payable dans 18 mois ;
9. Les dividendes de 150 000 FCFA seront mis en distribution.

Annexe 5 : BILAN DE L'ENTREPRISE FOODCAM AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF			
POSTES	MONTANT	POSTES	MONTANT
Immobilisations incorporelles	600 000	Capital	2 000 000
Immobilisations corporelles	1 200 000	Réserves	700 000
Titres de participation	700 000	Résultat net d'IS	200 000
Marchandises	2 500 000	Provisions financières	500 000
Clients	500 000	Emprunts	1 000 000
Clients EAR	1 050 000	Fournisseurs	1 400 000
Caisse et banque	450 000	Fournisseurs EAP	900 000
		Banques découverts	300 000
Total	7 000 000	Total	7 000 000

TRAVAIL A FAIRE :

1. Présenter les tableaux de retraitement et de reclassement des postes d'actif et passif respectivement (annexe 6a et 6b à rendre avec la copie) ;
07 Points
2. Présenter le bilan liquidité condensé (annexe 7 à rendre avec la copie) ;
07 Points
3. Déterminer le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement. En déduire la trésorerie nette ;
03 Points
4. Etudier la structure financière et la trésorerie en calculant les ratios suivants :
04 Points
 - Autonomie financière ;
 - Solvabilité générale ;
 - Liquidité générale ;
 - Trésorerie à échéance ;
5. Commenter la situation financière ;
03 Points
6. Représenter le graphique triangulaire de ce bilan.
06 Points



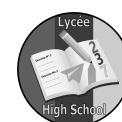
Annexe 3 : Tableau 22 ou 60 (à rendre avec la copie)

		60				
Désignation entité :		Exercice clos le 31-12-				
Numéro d'identification :		Durée (en mois) :				
CF1						
TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT COMPTABLE AVANT IMPOT AU RESULTAT FISCAL						
		ligne	Montants			
SOLDE DU RESULTAT NET AVANT IMPOT SUR LE	BENEFICE NET COMPTABLE AVANT IMPOT		1			
	PERTE NETTE COMPTABLE AVANT IMPOT		2			
REINTEGRATION DES CHARGES OU PERTES NON DEDUCTIBLES OU PARTIELLEMENT DEDUCTIBLES DU POINT DE VUE FISCAL	Amortissement non déductible		3			
	Amortissement comptabilités mais réputés différés en période déficitaire		4			
	Provisions non déductibles		5			
	Intérêt excédentaires des comptes courants d'associés		6			
	Frais de siège et d'assistance technique		7			
	Impôt non déductibles autres qu'impôt sur le résultat		8			
	Amendes et pénalités non déductibles		9			
	Pourboires et dons non déductible		10			
	Retenue à la source (IRMC) sur revenus des capitaux mobiliers		11			
	Divers 1		12			
	Divers 2					
	Divers 3		1			
	REINTEGRATIONS : totaux lignes 3 à 14		2			
	Total intermédiaire POSITIF : ligne 15+ligne1ou ligne15+ligne2		16			
Total intermédiaire NEGATIF : ligne2+ligne 15		17				
CHARGES OU PERTES, PRODUITS OU PROFITS DEDUCTIBLES DU POINT DE VUE FISCAL	Amortissement antérieur différés et imputés sur l'exercice		18			
	Provisions antérieurement taxés ou définitivement exonérées réintégrées dans l'exercice		19			
	Fraction non imposable des plus-values réalisées en fin d'exploitation		20			
	Produit nets des filiales (après déduction de la quote-part de frais et charges)		21			
	Autres revenus mobiliers déductibles		22			
	Frais de siège et d'assistance technique déductibles		23			
	Divers 1		24			
	Divers 2		25			
	Divers 3		26			
	DEDUCTIONS : totaux lignes 18 à 26		27			
RESULTAT FISCAL	BENEFICE FISCAL DE L'EXERCICE : ligne16 - ligne27		28			
	PERTE FISCAL DE L'EXERCICE : ligne 27 - ligne 16 ou ligne 17 + ligne 27		29			
SITUATION DE L'ENTREPRISE AU REGARD DU MINIMUM DE PERCEPTION	RUBRIQUES		LIGNE	BASES	taux	Principal de l'impôt
	Minimum de perception	Minimum proportionnel au chiffre d'affaires	30		2%	
	Impôt sur les sociétés		31		30%	
	BIC et BNC		32		22%	
			33			
	Bénéfice artisans		34		11%	
			35			
			36			
	Bénéficiaires agricoles		37			
	IR		38		15%	
TOTAL lignes 32 à 38		39				



Annexe 3a : Tableau 23 ou 61 (à rendre avec la copie)

61							
Désignation entité :			Exercice clos le 31-12-				
Numéro d'identification :			Durée (en mois) :				
CF1 BIS							
TABLEAU DE DETERMINATION DE L'IMPOT SUR LE RESULTAT : IMPOT SUR LE BENEFICE FISCAL							
RUBRIQUES					ligne	MONTANT	
DETERMINATION DU BENEFICE DEFINITIF	REPORT DU BENEFICE FISCAL DE L'EXERCICE					1	
	DEDUCTION PAR SUITE DE REINVESTISSEMENTS ANTERIEURS						
	intitulés		Année N-3	Année N-2	Année N-1		
	Réinvestissement admis et reportés	2					
	Réinvestissement déductibles=50% * ligne2	3					
	Réinvestissement effectivement déduits	4				Total ligne 4	
	Réinvestissement reportables=2* (ligne3-ligne4)	5				→	
	DEDUCTION DES REINVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE						
	Réinvestissements admis			6			
	Réinvestissement déductibles=50% *ligne2			7			
	Réinvestissement déduits =50% *ligne1			8		Total ligne 8	
	Réinvestissements reportables=2*(ligne7 – ligne 8)			9		→	
	IMPUTATION DES REPORTS DEFICITAIRES						
	INTITULES		Année N-4	Année N-3	Année N-2	année N-1	
	DEFICITS REPORTEES	10					
Déficits imputés sur l'exercice	11				Total ligne 11		
Déficits reportables	12				→		
BENEFICE FISCAL DEFINITIF (total ligne 1, 4, 8 et 11)					13		
CALCUL DE L'IMPOT SUR LE BENEFICE FISCAL DEFINITIF							
Intitulés		base	taux	ligne	montants		
Impôts sur les sociétés				14			
IRCM non retenus à la source				15			
Dédution de la IRCM retenue à la source				16			
Autres déductions				17			
impôt nets dus (ligne14 + ligne 15) – (ligne 16 + ligne 17)				18			
Centimes additionnels commerciaux				19			
TOTAL DE L'IMPOT (ligne 18 + ligne 19)				20			
Acomptes versés (report ligne 13 tableau CF1 QUATER col. 6)				21			
Net à payer				22			
Crédit d'impôt				23			
compte 89 : impôts sur le résultat							
rubriques					montant		
891	Impôts sur les bénéfices de l'exercice				24		
892	Rappel d'impôts sur résultat antérieurs				25		
895	Minimum de perception				26		
899	Dégrèvement et annulations d'impôts sur résultats antérieurs				27		
TOTAL					28		



Annexe 3b : Tableau 24 ou 62 (à rendre avec la copie)

62						
Désignation entité :			Exercice clos le 31-12-			
Numéro d'identification :			Durée (en mois) :			
CF1 TER						
TABLEAU DE DETERMINATION DE L'IMPOT SUR LE RESULTAT: MINIMUM DE PERCEPTION						
RUBRIQUES					Ligne	MONTANTS
REPPORT MINIMUM DE PERCEPTION					1	
REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DE REINVESTISSEMENT ANTERIEUR						
PERIODES		Réinvestissements admis et reportés	Base 50% x colonne 1	Base effective de la réduction d'impôt	Réinves reportables 2 x (col2-col 3)	
Année N - 3 et Antérieures	2					
Année N-2	3					
Année N-1	4					
TOTAUX	5					
Taux d'impôt					↓	6
REDUCTION D'IMPOT PAR SUITE DE REINVESTISSEMENT DE L'EXERCICE						
		Réinvestissement admis de l'exercice				
		Base de la réduction d'impôt (50% x ligne 7)				
		Base effective de la réduction d'impôt				x (taux
		Réinvestissements Reportables = 2 x (ligne 8 - ligne 9)				de
						l'impôt =
RUBRIQUES						
		Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers non imputés à la source	11			15%
		Surtaxe Progressive due par les sociétés e autres personnes morales au titre	12			60%
		Capitaux non imposés à la source	13			25%
		IRCM (Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers)				14
		Plus value sur cession immeubles				15
		Autres				16
CALCUL DU MINIMUM DE PERCEPTION						
INTITULES				Base	Taux	Ligne
Minimum de perception					2%	17
Minimum de perception secteur administré*					14%	18
IRCM non retenu à la source					15%	19
Déduction de l'IRCM						20
Autres déductions						21
Impôts Nets Dûs (ligne 16 + ligne 17)						22
Centimes Additionnels Communaux						23
TOTAL DE L'IMPOT (ligne 20 + ligne 21)						24
Accomptes versés (report ligne 13 tableau CF1 QUATER col. 6)						25
Net à Payer (ligne 22 - ligne 23)						26
Crédit d'Impôt (ligne 23 - ligne 22)						27
SITUATION DES REPORTS DEFICITAIRES POUR LES ENTREPRISES AUTRES QUE CELLES IMPOSEES AU BENEFICE REEL						
Report du Bénéfice Fiscal de l'Exercice						28
Report de la Perte Fiscale de l'Exercice						29
Imputation des Reports Déficitaires						
Rubriques		N - 4	N - 3	N - 2	N - 1	
Déficits reportés	28					
Déficits imputés	29					→
Déficits reportables	30					
Bénéfice Fiscal Définitif						31
Perte Fiscale Définitive						32
Compte 89: Impôts sur le Résultat						
Rubriques						Montants
891		Impôts sur les Bénéfices de l'Exercice				33
892		Rappel d'Impôts sur Résultats Antérieurs				34
895		Minum de Perception				35
899		Dégrèvements et Annulations d'Impôts sur Résultats Antérieurs				36
TOTAL						37

*Liquidé sur la marge brute





Annexe 5a : Tableau de retraitement des postes du bilan (à rendre avec la copie)

POSTES	Valeurs bilancielle	Valeurs réelles	+/- values	Actif à + d'un an	Actif à - d'un an				
				---	---	---	---	---	

EPREUVESEXAMENS



Annexes 5b et 6 : Tableau de reclassement des postes du passif et bilan liquidité condensé (à rendre avec la copie)

POSTES	Montants	Passif à + d'un an		Passif à - d'un an	
		---	---	---	---

ACTIF			PASSIF		
Masses	Montants	%	Masses	Montants	%
TOTAL			TOTAL		

EPREUVESEXAMENS